

sage 100 Immobilisations i7

LA SOLUTION POUR MAÎTRISER LA GESTION DE VOS IMMOBILISATIONS

Le suivi des immobilisations représente un véritable enjeu comptable. Il est primordial de s'équiper d'une solution pour piloter vos actifs pour accompagner la croissance de votre entreprise. La solution permet de faciliter votre gestion d'immobilisation en traitant toutes les opérations de l'acquisition à leur cession.

Automatisation du traitement des immobilisations et conformité

Les écritures d'achat d'immobilisations de la comptabilité sont automatiquement transformées en fiche d'immobilisation. Vous pouvez lier les immobilisations entre elles et les céder simultanément.

Evaluation des amortissements instantanément

Vous choisissez votre mode de calcul pour l'amortissement et accéder aux plans d'amortissement économique, fiscal ou dérogatoire. Vous gérez également les cessions partielles. Une grande souplesse est apportée par les fonctions de fractionnement ou de réévaluation d'une immobilisation et la révision des plans d'amortissement.

Productivité

Votre logiciel s'interface et communique en temps réel avec Sage Comptabilité, évitant ainsi la ressaisie des données. Vous pouvez suivre les acquisitions et cessions, établir des budgets de prévisions de charges.

Simplification de vos démarches administratives

Des états essentiels sont proposés : états des immobilisations, des amortissements et des cessions; états préparatoires à la liasse fiscale;

état comparatif Comptabilité / Immobilisations...
Import/Export paramétrable permettant l'ensemble des champs liés à la TVS.

Les atouts de l'offre

Conformité :

respect du règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs

Productivité et fiabilité renforcées

grâce à l'automatisation des traitements

Intégration automatique

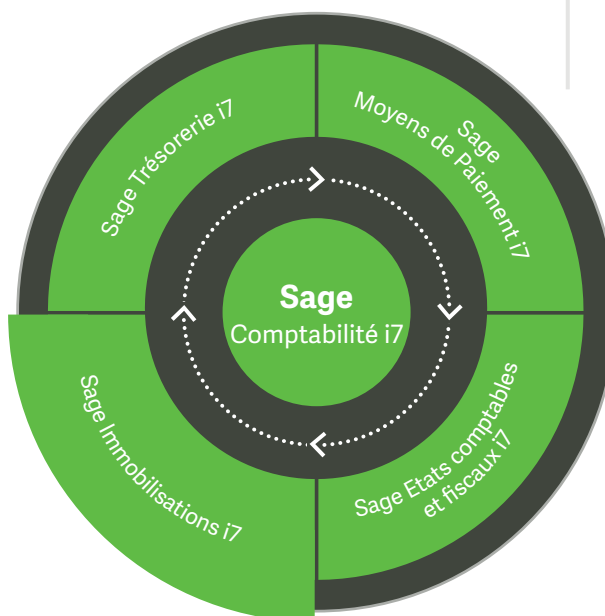
dans la liasse fiscale des données liées aux immobilisations

Gestion de tous les types d'actifs :

biens immobilisés, financiers, crédit-bail et leasing

Gestion des plans

d'amortissements économiques, fiscaux, dérogatoires, natifs et IFRS



Fonctionnalités V8.10

Fonctions de base

- Création des biens par relecture directe des écritures enregistrées dans la comptabilité ou par saisie directe associée à une gestion de famille d'immobilisations
- Définition possible des lieux d'utilisation des biens
- 64 champs libres paramétrables sur les fiches immobilisations
- Différents modes d'amortissement : dégressif, linéaire, exceptionnel et manuel avec les types d'amortissement comptables, fiscaux, dérogatoires et natifs
- Reprise des amortissements en cours d'année
- Gestion des immobilisations rattachées
- Proposition de cessions simultanées et calcul automatique des valeurs de cession
- Fractionnement d'une immobilisation
- Gestion des crédits bail et locations avec édition d'un état des engagements
- Tableaux simulant les annuités jusqu'à la fin de l'amortissement
- Nombreux états de gestion et de contrôle disponibles
- États préparatoires aux feuillets de la liasse 2054, 2055 et 2059
- Calcul et édition des états préparatoires à la taxe foncière et à la taxe sur les véhicules de tourisme
- Importation et exportation paramétrables
- Communication avec Sage 30 États Comptables et Fiscaux.

Intégration de la norme CRC 2002-10

- Gestion d'un plan d'amortissement natif (famille et fiche immobilisation)
- Prise en compte de la valeur résiduelle, déduite par défaut de la base d'amortissement du plan économique
- Ajustement des dépréciations : la procédure d'inventaire intègre pour les exercices ouverts à partir du 01/01/05 la nouvelle règle de limitation de la reprise des dépréciations
- Critères relatifs à l'amortissement natif dans les états
- Déversement des écritures en Comptabilité.

Inventaire comptable

- Lors de l'arrêté des comptes, permet l'enregistrement :
 - d'amortissements exceptionnels en cas de dépréciation irréversible de la valeur du bien,
 - de provisions en cas de dépréciation temporaire de la valeur d'un bien.

Révision du plan d'amortissement

- Modification de la durée d'amortissement ou de la valeur d'acquisition des immobilisations
- Recalcul du plan d'amortissement en fonction des nouvelles valeurs
- Dans le cadre d'un redressement fiscal, génération des amortissements exceptionnels.

Sortie globale

- Cession d'une partie ou de l'ensemble des biens (exemple : cessation d'activité)
- Cession des immobilisations en rafale

Optimisation des amortissements dérogatoires

- Optimisation fiscale
- Reprise des dotations dérogatoires par anticipation ou limitation des amortissements dérogatoires, pour tout ou partie, soit par immobilisation, soit au niveau global

Code analytique

- Champ statistique permettant de disposer d'un critère de rupture supplémentaire au niveau des impressions.

Personnalisation des écrans et menus

- Écrans personnalisables (plan tiers, plan comptable et plan analytique), possibilité de renommer ou masquer les champs de chacun des écrans
- Personnalisation des menus, par l'ajout et la suppression de commandes renommables. Personnalisation générale ou par utilisateur, avec à tout moment la possibilité de revenir en mode standard.

EN VERSION CLOUD OU INSTALLÉ, À VOUS DE CHOISIR

Votre solution de gestion Sage est disponible :

- En logiciel à installer
- Dans le Cloud en vous affranchissant des contraintes d'installation.

À SAVOIR

Règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs : Ce règlement qui a été adopté le 12 décembre 2002 par le Comité de la Réglementation Comptable définit les dispositions transitoires relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et plus particulièrement à la comptabilisation des provisions pour grosses réparations.

Plus d'informations sur nos produits, services et formations

0 825 825 603

Service 0,15 € / min
+ prix appel

Export : +33 (0)5 56 136 988
Hors France métropolitaine

informationsprospects@sage.com

sage

Sage, SAS au capital de 6 750 000 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro B 313 966 129, numéro de TVA intracommunautaire FR 75 313 966 129, dont le siège social est situé : Le Colisée II, 10 rue Fructidor - 75834 Paris cedex 17.